



Remboursement échéances de prêt co emprunteur et surendettement

Par irethleralonde, le 17/01/2009 à 15:25

1 je suis divorcée mon ex verse une pension alimentaire pour chacun de mes enfants mais pas pour moi
2 mon ex mari et moi avons contracté un emprunt pour notre résidence principale que nous avons tout juste commencé à rembourser
3 nous sommes toujours co emprunteurs
4 au moment du divorce nous avons chacun fait don de notre part de la maison à nos enfants
5 je suis usufruitière de la maison
6 j'ai assumé jusqu'à ce jour seule les échéances de remboursement (et cela fait 7 ans) mon ex mari ne verse et n'a versé aucune somme pour le remboursement de l'emprunt
7 mes enfants poursuivent leurs études je ne bénéficie donc plus des prestations sociales. Je suis donc surendettée

serai-je en droit de demander sa participation au remboursement de l'emprunt ?